



AMENAGEMENT DU QUARTIER DE COËT MOUSSET

Attribution des marchés de travaux

DEL07_2024_02_12

En exercice : 20

Présents : 18

Votants : 20

Le douze février deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : GUÉGAN Christian, LE CAPITAINE Anne-Cécile

Pouvoirs : GUÉGAN Christian donne pouvoir à DUVAL Laurent, LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen

Rapporteur : Eric EVANNO

↳ L'adjoint au maire informera l'assemblée :

La consultation pour les travaux d'aménagement du nouveau quartier de Coët Mousset a été lancée suivant la procédure adaptée le 1er décembre 2023. Sept offres (bases et variantes) ont été remises par trois entreprises pour le lot voirie-réseaux divers et quatre offres ont été remises par quatre entreprises pour le lot espaces verts et mobilier urbain.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 1er février 2024 afin d'examiner, pour avis, le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre COE 56.

↳ L'adjoint au maire proposera à l'assemblée :

Vu l'article L.2121-29 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles R.2123-1 à R.2123-7 portant sur les conditions de recours aux marchés à procédure adaptée et règles applicables ;

Considérant la consultation lancée pour les travaux d'aménagement du nouveau quartier de Coët Mousset ;

Considérant le rapport d'analyse des offres examiné en Commission d'appel d'offres le 1er février 2024 ;

Considérant l'avis favorable de la commission du 1er février 2024 d'attribuer les marchés aux entreprises les mieux-disantes.

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

↳ **DE DECIDER** de retenir les offres les mieux disantes suivantes :

Désignation des lots	Entreprises	Montant en euros HT
Lot n°1 : Voirie – réseaux divers	COLAS (56- Locod Mendon)	2 327 740,65 €
Lot n°2 : Espaces verts et mobilier urbain	ID VERDE (56- Ploeren)	465 000,00 €
Montant total		2 792 760,65 €

↳ **D'AUTORISER** le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et toute pièce afférente à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ: à 20 voix

Fait à LANGUIDIC, le 15 février 2024

Le Maire,



Laurent DUVAL